

# LES OUTILS AU SERVICE DU DROIT DE LA FAMILLE

LES 26 ET 27 JANVIER 2023  
MAISON DE LA CHIMIE

#EGDFP2023



# DIVORCE PAR CONSENTEMENT MUTUEL SANS JUGE

Etats des lieux – Regards croisés

INTERVENANTS



**Marielle TRINQUET,**  
Avocat associé à Paris

**Julie BARRON,**  
Avocat associé à Lyon

**Christelle DEWAILLY,**  
Notaire associé à Paris



# PLAN

## 1 Les conditions du divorce par consentement mutuel extra-judiciaire (phase précontractuelle)

- A) Les empêchements au divorce par consentement mutuel extra-judiciaire
- B) Un accord sur la rupture du mariage et ses effets
- C) L'assistance de chaque époux par un avocat

## 2 Le déroulement du divorce par consentement mutuel extra-judiciaire (phase contractuelle)

- A) Le projet de convention de divorce et les annexes
- B) La signature et le dépôt au rang des minutes du notaire
- C) Les formalités de publicité et d'enregistrement

## 3 Les problématiques postérieures au dépôt de la convention de divorce au rang des minutes du notaire

- A) L'exécution forcée de la convention
- B) La modification de la convention
- C) La contestation de la convention

# 1

## Les conditions du divorce par consentement mutuel extra-judiciaire (phase précontractuelle)

# A) LES EMPÊCHEMENTS AU DIVORCE PAR CONSENTEMENT MUTUEL EXTRA-JUDICIAIRE

- Majeurs protégés
- Mineurs dotés du discernement qui souhaitent être entendus par le Juge
- Élément d'extranéité

## B) UN ACCORD SUR LA RUPTURE DU MARIAGE ET SES EFFETS

- Négociations préalables
- Respect des conditions de validité de droit commun d'un contrat

## C) L'ASSISTANCE DE CHACUN DES ÉPOUX PAR UN AVOCAT

- Un avocat pour chaque époux
- Empêchements et risques de conflits d'intérêts
- Obligations de l'avocat rédacteur de la convention

# 2

## Le déroulement du divorce par consentement mutuel extra-judiciaire (phase contractuelle)



# A) LE PROJET DE CONVENTION DE DIVORCE

- Forme et contenu de la convention
- Mentions requises à peine de nullité
- Les questions soulevées par la liquidation

## B) La signature et le dépôt au rang des minutes

# NOTIFICATION

## LETTRE RECOMMANDÉE ÉLECTRONIQUE AR24

<https://www.ar24.fr/>

### Les Lettres Recommandées

Les Lettres Recommandées Électroniques (LRE) ont la même valeur légale qu'un courrier recommandé papier.  
Elles sont qualifiées eIDAS.

<h4>LR Électronique</h4> <p>Équivalent électronique au recommandé postal.</p> <p><i>Répond aux exigences de l'article L.100 du Code des Postes et des Communications Électroniques et de son décret d'application n°2018-347</i></p> <p><b>3.49€ HT</b></p> <p>Choisir cet envoi</p>	<h4>LR Optimale</h4> <p>Envoi recommandé au format choisi par le destinataire (format électronique ou papier)</p> <p>à partir de <b>3.49€ HT</b></p> <p>Choisir cet envoi</p>	<h4>LR Papier</h4> <p>AR24 s'occupe du dépôt de votre lettre recommandée papier à la Poste. La Poste prend en charge les preuves liées à cet envoi.</p> <p>à partir de <b>6.99€ HT</b></p> <p><a href="#">Estimer le coût</a></p> <p>Choisir cet envoi</p>
--	---	--

# CONSENTEMENT DU CLIENT

## LETTRE RECOMMANDÉE ÉLECTRONIQUE AR24

### NOTIFICATION PAR ENVOI ÉLECTRONIQUE (Service AR24)

Conformément aux dispositions de l'article 1126 du Code civil, LE CLIENT donne son accord pour que les notifications lui soient faites par lettre recommandée avec accusé de réception électronique à l'adresse suivante :

**Adresse mail de notification :** .....

Le CLIENT reconnaît et garantit qu'il dispose de la maîtrise exclusive du compte e-mail qu'il a lui-même indiqué, tant pour son accès régulier et sa gestion que pour la confidentialité des identifiants qui lui permettent d'y accéder.

Il s'engage à signaler immédiatement toute perte ou usage abusif de son compte e-mail.

Jusqu'à la réception d'une telle notification, toute action effectuée par LE CLIENT au travers de son compte e-mail sera réputée effectuée par lui et relèvera de la responsabilité exclusive de ce dernier.

En cas de pluralité de bénéficiaires, les dispositions ci-dessus ont vocation à s'appliquer à chacun d'eux.

LE CLIENT devra surveiller le classement éventuel en SPAM par son serveur du message de notification.

**Nom/Prénom :** .....

**Signature précédée de la mention « bon pour accord »**

# ASSISTANCE LETTRE RECOMMANDÉE ÉLECTRONIQUE AR24

<https://www.ar24.fr/>

📞 Service commercial et clients AR24 : 0 811 690 545

0,05 € / min  
+ prix appel

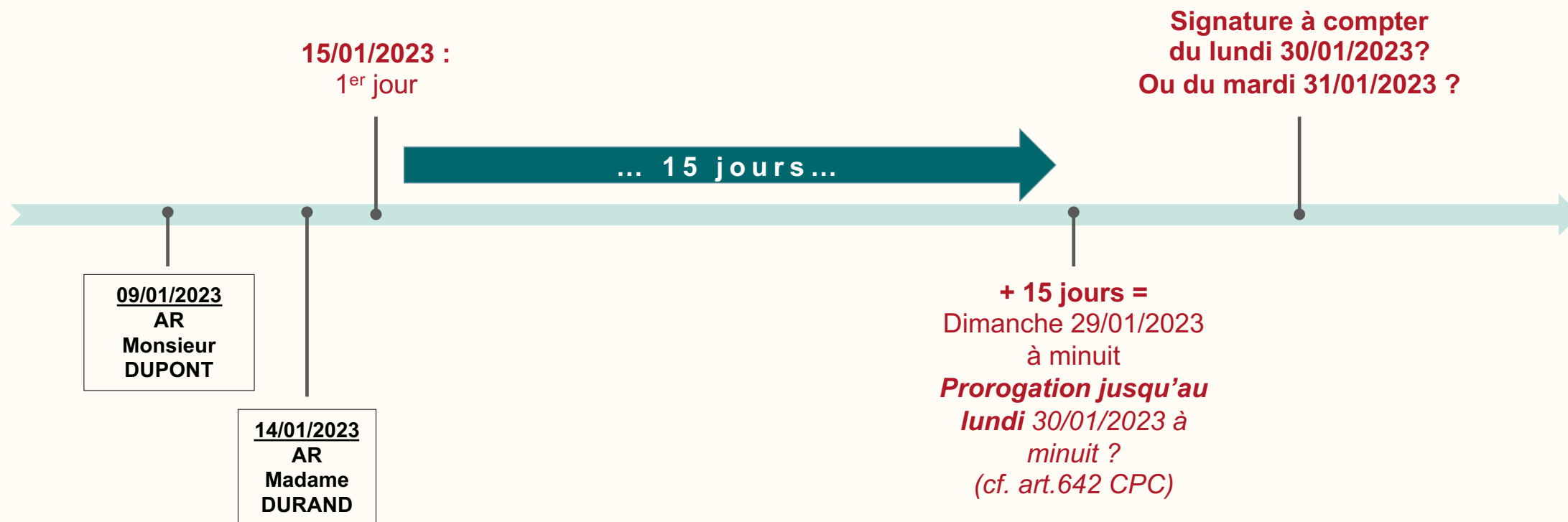
📞 Destinataire d'un courrier recommandé électronique AR24 : 01 85 08 88 64

Service gratuit  
+ prix appel

Vous pouvez également nous joindre par mail : ✉️ [ar24.contact@docaposte.fr](mailto:ar24.contact@docaposte.fr)

Si vous êtes destinataire d'un courrier : ✉️ [ar24.support-destinataire@docaposte.fr](mailto:ar24.support-destinataire@docaposte.fr)

# COMPUTATION DU DELAI DE REFLEXION DE 15 JOURS



# SIGNATURE DE LA CONVENTION

- Valeur du contreseing des avocats
- Signature des avocats rédacteurs et en présentiel
- Nombre d'exemplaires à prévoir
- La signature électronique : le e-DCM

# DEPOT DE LA CONVENTION

- Compétence et qualité du notaire dépositaire
- Délais
- Modalités
- Contrôle exercé par le notaire
- Attestation de dépôt



## C) FORMALITES DE PUBLICITE ET D'ENREGISTREMENT

- Formalités d'enregistrement
- Formalités de publicité foncière
- Formalités de transcription

# 3

## Les problématiques postérieures au dépôt de la convention de divorce au rang des minutes

# A) EXÉCUTION DE LA CONVENTION

## Prévention de l'inexécution

- *Droit commun*
- *Voies d'exécution spécifiques*
  - La procédure de paiement direct
  - La procédure de recouvrement public,
  - Intermédiation financière des pensions alimentaires

## Exécution forcée

- ✓ *CA PARIS, pôle 1, chambre 5, ordonnance 10 février 2021, n° 20/18089*
- ✓ *CA PARIS, pôle 1, chambre 10, 15 septembre 2022, n° 20/04778*

## B) MODIFICATION DE LA CONVENTION

- Révision des mesures relatives aux enfants
- Révision de la prestation compensatoire

# C) CONTESTATION DE LA CONVENTION

## Droit commun des contrats vs convention familiale

- ✓ *CA Nîmes, 1ère ch. Civile, 14 avril 2020, n° 19/00887  
(Cass. Civ.1ère, 1er décembre 2021, n° 20-16.656)*

## Actions liées au règlement du régime matrimonial

- ✓ Partage complémentaire
- ✓ Action en complément de part

# CONCLUSION

Cinq ans plus tard l'objectif a-t-il été atteint ?

# LES OUTILS AU SERVICE DU DROIT DE LA FAMILLE

LES 26 ET 27 JANVIER 2023  
MAISON DE LA CHIMIE

#EGDFP2023

